



DE FOREST

— FONDATION —



Une Résidence pour se sentir comme chez soi

A balcony with blue chairs and a table overlooking a landscape with trees and fields. The balcony has a blue awning and a glass railing. The table is white with a small potted plant on it. The chairs are blue with metal frames. The background shows a large tree with reddish-brown leaves, a green field, and a house in the distance under a clear sky.

INTRODUCTION



Sommaire

Dans le sillage du passé	5
L'environnement de la Lignière	7
Présentation de la Résidence De Forest	9
Charte De Forest	10
Modalités de location	13
Prestations	15
Adresse et coordonnées	17
Où nous trouver?	19

Introduction

La Fondation De Forest, à travers sa Résidence, vise à offrir **un lieu de vie convivial et rassurant aux locataires.**

Chaque locataire dispose peut organiser et personnaliser son logement.

Des **activités** sont mises en place chaque semaine afin de créer un lieu de vie communautaire.

La vie sociale est favorisée par le biais d'activités culturelles et physiques organisées

chaque semaine. Ces temps de **vie en collectivité** doivent être des moments conviviaux dans le respect du rythme de chaque locataire.

Nous faisons preuve de tolérance et de respect à l'égard des convictions de chacun. Le locataire a sa propre identité et ses valeurs. La **liberté de conscience** et la pratique religieuse sont respectées. Une méditation est proposée deux fois par semaine avec l'accompagnement d'un aumônier.

DANS LE SILLAGE DU PASSÉ





Il était une fois

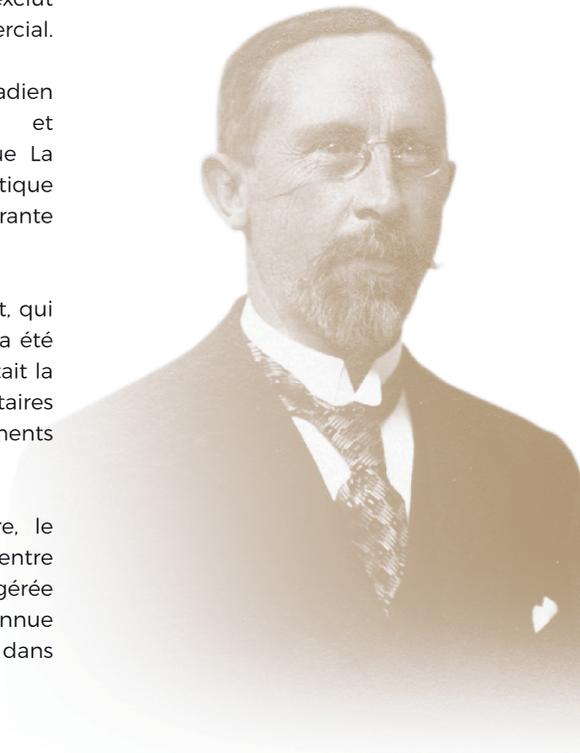
La Résidence De Forest fait partie de la fondation Dr Perry Alfred De Forest, créée en mars 2007. Cette dernière a pour but de **promouvoir l'habitat sécurisé** destiné aux personnes âgées et d'améliorer leur **qualité de vie** et leur **bien-être**. La fondation exclut la poursuite d'un but lucratif ou commercial.

Le Dr Perry Alfred De Forest, canadien d'origine, était un collaborateur et «disciple» du Dr Kellogg. La Clinique La Lignière, le Centre Médical & Thérapeutique et le Centre de Santé font partie intégrante de cet héritage.

Le bâtiment de la Résidence De Forest, qui comprend les appartements adaptés, a été érigé en lieu et place de celui qui abritait la PHAG - Produits Hygiéniques Alimentaires de Gland - première fabrique d'aliments diététiques en Europe.

Tout comme La Clinique La Lignière, le Centre Médical & Thérapeutique et le Centre de Santé, la Fondation De Forest est gérée par **l'Église Adventiste du 7^e jour**, connue pour sa vision privilégiant la santé dans

sa globalité biologique, psychologique, sociale et spirituelle (approche **wholistique**). La Lignière fait partie d'une chaîne mondiale de plusieurs centaines de centres universitaires, d'hôpitaux, de cliniques et d'établissements médico-sociaux à travers le monde.





L'ENVIRONNEMENT DE LA LIGNIÈRE





L'environnement de La Lignière

La Résidence De Forest, inaugurée en 2011, est située dans un **magnifique parc de 30 hectares**, qui se répartissent entre la forêt, l'exploitation agricole, et les bâtiments de La Lignière. Des arbres ancestraux sont présents sur l'ensemble de la propriété.

Tout a été conçu afin d'offrir un **havre de paix et de sérénité** aux personnes qui viennent pour y être soignées ou pour y résider. De nombreuses **promenades** sont proposées, également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Et pour ceux qui le souhaitent, des **chemins en forêt** ont été aménagés ainsi qu'un sentier méditatif agrémenté de textes pour cheminer. La présence d'une **chapelle** ainsi que d'un lieu de recueillement offriront à ceux qui y aspirent, une dimension spirituelle.



PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE DE FOREST





Informations générales

La Résidence, construite sur un terrain de 1356 m², se compose de **18 logements** répartis sur 5 niveaux de la manière suivante :

- 12 logements de 2,5 pièces répartis sur les trois niveaux de 57 m²
- 3 logements de 3,5 pièces répartis sur les trois niveaux de 82 m²
- 1 logement de 2,5 pièces dans les combles de 65 m²
- 1 logement de 2,5 pièces dans les combles de 82 m²
- 1 logement de 2,5 pièces dans les combles de 77 m²

L'ensemble du bâtiment répond aux normes MINERGIE® et dispose d'un **chauffage au sol écologique** au bois et d'une **ventilation contrôlée**, garantissant un confort et une **aération permanente** des locaux.

À côté des boîtes aux lettres, prévues sous un couvert à l'entrée du bâtiment, un système d'**interphones** assure un contrôle des entrées de la Résidence depuis chaque appartement.

La Résidence De Forest a été conçue pour un **accès facilité**, sans barrière architecturale et dispose d'un **ascenseur** et d'une **salle d'eau adaptée dans chaque appartement**. Les cuisines sont équipées d'un **four**, d'un **lave-vaisselle**, et de **plaques vitrocéramiques**. Chaque appartement dispose de sa propre **cave** et de l'utilisation d'une **buanderie** (lave-linge et sèche-linge).

Des **places de parc** peuvent être mises à disposition des locataires. Au niveau des transports publics, la Lignière est desservie par une **ligne de bus** depuis Gland.

Un chemin spécialement aménagé permet un accès facilité aux différents bâtiments de La Lignière.

Les **animaux domestiques** sont les bienvenus dans le respect des règles de bon voisinage.



La Charte De Forest

Rassurer

La Fondation De Forest, au travers de sa Résidence offre un cadre de vie adapté, convivial et rassurant à ses locataires.

Sociabiliser

La convivialité et l'encouragement à participer à la vie communautaire de la Résidence fait partie intégrante de l'esprit De Forest, grâce au partage de lieux communs et d'activités récréatives proposées par la responsable de maison

Autonomie

Les locataires sont libres d'aller et venir comme ils le souhaitent et encouragés à maintenir leur autonomie le plus longtemps possible

Approche Globale

La Résidence De Forest travaille selon un principe de prise en considération globale des locataires, et à ce titre propose en collaboration avec le CMS de Gland, une prise en charge médicalisée et, au besoin, des repas équilibrés et par le biais de La Lignière, un accès à aux prestations ambulatoires et de remise en forme. De plus, la Résidence met à disposition un accompagnement spirituel à ceux qui le souhaitent.

Respect

Les locataires ont leur propre identité et leurs valeurs. La Liberté de conscience et la pratique religieuse individuelle sont pleinement respectées. Ainsi, les valeurs qui alimentent l'éthique de travail sont fondées sur des valeurs chrétiennes qui sont : prendre soin de son prochain, la bienveillance, l'accompagnement et l'écoute.



Vous avez dit « logements adaptés » ?

Lorsque les soins, l'**aide à domicile** ou le besoin de présence ne permettent plus le maintien à domicile, l'habitat adapté offre une nouvelle alternative. En effet, la Résidence De Forest permet d'allier la **prévention des risques** avec le désir de nombreuses personnes de rester le plus longtemps possible chez elles. La présence d'un(e) **réfèrent(e) de maison** permet d'assurer un encadrement et un accompagnement de **proximité**.



- Une **architecture adaptée** permettant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Des **animations** en lien avec la Clinique, permettant de favoriser les échanges et garder les liens sociaux.
- Un **système d'alarme** avec encadrement approprié pour répondre aux appels de type Sécutel (ou autres) à la charge du locataire et à sa demande.

Le(la) réfèrent(e) de maison a pour principale fonction d'assurer une partie de l'**accompagnement** apporté à chacun des locataires, et de collaborer avec les partenaires et **les services sociaux**.

La contribution à l'encadrement sécuritaire est obligatoire pour tous les locataires de la Résidence. Cependant, les personnes au bénéfice des PC (prestations complémentaires) et résidant dans les appartements **pourront obtenir la prise en charge de cette contribution** du fait de la signature, par la fondation, d'une convention avec le SASH (le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement du Canton de Vaud).

Pour l'ensemble des prestations de soins apportées au sein de la Résidence, une convention a été signée avec la **Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile** (CMS Gland).



MODALITÉS DE LOCATION



Conditions d'admission

Les personnes dépendantes nécessitant un encadrement adapté ou une aide partielle pour les actes de la vie quotidienne, besoin d'un cadre thérapeutique en vue de récupérer un potentiel d'autonomie, risques de chutes, difficultés au domicile en raison de barrières architecturales et / ou d'insécurité, affaiblissement du réseau familial ou de l'entourage au domicile actuel, etc.) peuvent déposer, à tout moment, une demande d'admission au sein des appartements adaptés de la fondation De Forest.

Commission d'admission

Une commission d'admission comprenant des représentants de la fondation et du CMS aura pour mission d'évaluer les demandes d'admission.

(pour les demandes, voir p.17)

Gérance

Un **bail à loyer standard** est établi pour tout nouveau locataire. Outre les conditions contractuelles notifiées et incluses dans le bail à loyer, un état des lieux est effectué à l'entrée et à la sortie de l'appartement.

Une **caution** est demandée à la signature du bail à loyer. Le locataire a l'obligation de contracter une assurance RC ménage couvrant les dégâts éventuels causés à l'appartement loué et aux locaux communs de la Résidence.

Prestations socio-hôtelières

Le **raccordement téléphonique**, l'obtention d'un appareil et la location éventuelle d'un **téléviseur**, non inclus dans le loyer, sont du ressort des locataires. Le raccordement et la redevance pour un **abonnement par câble** (télé-réseau) doivent être directement faits auprès du prestataire de service concerné, tout comme le raccordement pour un **abonnement internet** également.

Les prestations diverses, telles que travaux de couture, de nettoyage chimique, de transports, de location de meubles ainsi que les soins esthétiques, produits cosmétiques et coiffure, l'aide de ménage, les demandes de location de matériel auxiliaire (lit médical, déambulateur, fauteuil roulant, rehausseur de WC, etc.) doivent être faites par le locataire ou ses proches auprès du CMS, qui viendra évaluer les besoins et proposer le matériel adéquat en fonction de chaque situation.



Un bref aperçu de la palette de prestations proposées par le CMS de Gland

Des prestations remboursées par les caisses maladie sur ordre médical :

- Les soins **infirmiers** médico-délégués
- Les soins de base, comprenant les **soins d'hygiène, de confort, des visites de sécurité, une aide aux activités de la vie quotidienne**
- **L'ergothérapie**, sous forme de conseils, évaluations ou aménagement du domicile, traitements et réadaptation
- Des prestations à charge du patient :
- **L'aide au ménage**, qui peut inclure la lessive et le repassage, l'aide aux courses et la préparation aux repas
- **L'aide à la famille**
- La mise en place d'un système de **biotélévigilance** (Sécutel ou autres)
- Des **présences** ou veilles
- Des prestations offertes :
- L'accompagnement par une **assistante sociale**, pour toute question d'ordre administratif
- Le **soutien psychosocial**

Système d'alarme (Sécutel)

La présence du Sécutel permet de répondre aux **besoins d'aide et de soins non planifiés**. Dans la mesure du possible, les locataires identifient 3 répondants de proximité parmi leur entourage. **L'infirmière de garde** du CMS assure une permanence et peut intervenir 24h sur 24, 7 jours sur 7.





Repas

Les locataires de la Résidence De Forest ont la possibilité de prendre à leurs frais les repas à l'Escale, l'**espace restaurant de La Clinique La Lignière**, ou de se faire **livrer à domicile** le repas de midi par le CMS.

Animation

Les locataires de la Résidence sont invités à participer aux **animations hebdomadaires** ou ponctuelles organisées au sein de la Résidence. Des animations sont également proposées à La Clinique La Lignière, auxquelles les Locataires sont aussi invités.



Centre de Santé

La proximité avec le Centre de Santé offre de magnifiques opportunités et avantages. Ce dernier met à disposition ses **compétences humaines et professionnelles** ainsi que ses infrastructures pour proposer un large éventail de prestations: cours d'aquagym, natation, gymnastique variée pour seniors, massages, etc.



ADRESSES ET COORDONNÉES





Adresses et coordonnées

Fondation De Forest

La Lignière 5
1196 Gland

Tél. 022 999 65 56

Fax 022 999 64 78

E-mail residence@de-forest.ch

Des informations peuvent également être consultées sur le site internet :

www.de-forest.ch

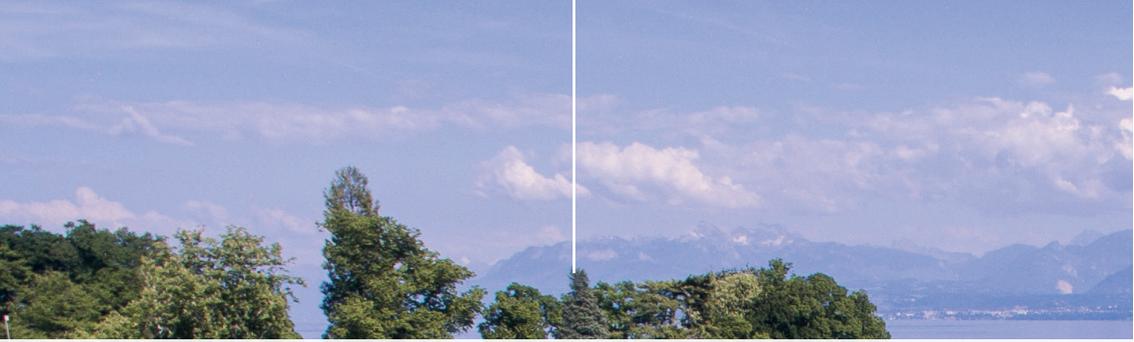
Centre médico-social (CMS):

Montoly 1,
1196 Gland

Tél. 022 999 67 20

Pour toutes questions relatives à la demande d'admission et au loyer, merci d'appeler au 022 999 65 56





OU NOUS TROUVER



La Résidence De Forest se situe dans un cadre exceptionnel, à Gland, au bord du lac Léman, à proximité de La Clinique La Lignière, spécialisée notamment dans la réadaptation neurologique, orthopédique et cardiovasculaire.





DE FOREST
— FONDATION —

UN CADRE DE VIE IDÉAL,
ADAPTÉ ET ACCOMPAGNÉ